



Remise des Prix 2011

Dossier de presse

Contacts presse :

ASBL PRIX ROGER VANTHOURNOUT

Anne-France Paligot / Isabelle Henrotte

Tél : 04 227 58 89

GSM : 0498 524 134

Email : info@prixdeleconomiesociale.be

Site : www.prixdeleconomiesociale.be

**Les
5 Lauréats
2011**

Solidairement



Prix entreprise confirmée wallonne : 8000 euros

Solidairement asbl - active à Meix-devant-Virton - depuis 2007.

Promotion du commerce de proximité et des productions artisanales et fermières locales.

Contact : Françoise Urbain – administratrice - urbain.fu@skynet.be - 063 58 37 27

Site web : <http://grosses.legumes.over-blog.com/>

Adresse postale : 27, rue de Virton 6769 Meix-dvt-Virton

« Solidairement asbl » travaille en ruralité (Sud-Luxembourg belge).

L'asbl commence par animer une épicerie de village reprise en coopérative avec l'aide de la commune, puis elle associe 17 producteurs-fermiers en un réseau appelé « Grosses Légumes » qui compose des paniers de légumes pour 250 familles abonnées, ensuite elle tente (modestement) de modérer l'impact des grandes surfaces commerciales en suscitant un réseau des épiceries villageoises, afin de mutualiser les productions fermières locales

Actuellement, ce réseau se constitue et cherche à s'entourer de compétences et d'aide financière pour s'équiper (lieu de stockage, camionnette réfrigérée...)

« Solidairement » participe pleinement à la mise sur pied d'une monnaie complémentaire à l'euro appelée l'EPI, qui favorise les échanges économiques locaux

Leur motivation : encourager un tissu de vie social et économique local, en ruralité. Leurs objectifs sont le développement de l'agriculture paysanne et des commerces de proximité



Prix entreprise confirmée bruxelloise : 8000 euros

Cyclo – asbl Ilde – à Bruxelles - depuis 2003

Promotion de l'utilisation du vélo à Bruxelles – 6 ateliers dispersés dans la ville
Entretien, réparation, recyclage et vente. Gestion de points vélos.

Contact : Liesbeth Driesen - Coordinatrice - liesbeth@recyclo.org - 0475 22 66 24 - 02 412 72 41

Site web : www.recyclo.org

Adresse postale : Rue de Flandre 85 1000 Bruxelles

CyCLO est une association sans but lucratif qui stimule l'usage du vélo à Bruxelles. L'asbl répond d'une manière créative aux trois grands défis régionaux : la mobilité, le recyclage et l'emploi en offrant un nouveau départ à des travailleurs qui ont des difficultés à se positionner sur le marché du travail. Leur savoir-faire technique est la matière première. Leur positionnement est indispensable, leur manière de le faire unique.

L'atelier vélo est la vitrine de CyCLO asbl. Derrière sa belle façade au 85, rue de Flandre l'atelier fait preuve de sa vocation – faire en sorte que tous les vélos reprennent la route. Leur atelier reste un endroit idéal pour faire réparer votre vélo, même si les autres les ont refusés car à CyCLO, ils acceptent tous les vélos.

Si vous voulez savoir réparer votre vélo vous-même, vous pouvez participer à un cours de mécanique vélo où vous pourrez acquérir les bases du métier. Si vous n'êtes plus débutant ? L'atelier vous ouvrira ses portes sur rendez-vous et mettra à votre disposition les outils et toute l'infrastructure indispensable pour réussir votre réparation.

Dans le cadre de son centre de désintoxication pour automobilistes, mais également en collaboration avec d'autres organisations, CyCLO est régulièrement à l'origine des actions de sensibilisation et des événements comme workshops ou ateliers ouverts qui visent la sécurité des cyclistes, favorisent une ville ouverte aux vélos et invitent les conducteurs à abandonner leurs voitures en faveur du vélo.

CyCLO asbl est enfin le gérant des points vélo bruxellois offrant ses services aux cyclistes dans la proximité des gares qui sont des points stratégiques de mobilité urbaine. Les points vélo assurent la surveillance et la propreté des parkings vélo, louent des vélos, font des petites réparations afin de vous permettre de rentrer à la maison en toute sécurité. Ils sont d'ores et déjà ouverts à Bruxelles Nord, Bruxelles Central, Bruxelles Luxembourg et Bruxelles Midi.



Prix jeune entreprise d'insertion (maximum 1 an d'activité) : 8000 euros

Chambre d'autre – ASBL ILde – à Bruxelles (Etterbeek)

Insertion de personnes handicapées sur un lieu de travail traditionnel (hôtellerie).

Une idée venue d'Allemagne et transposée à Bruxelles

Contact : info@chambredautre.be - 0497/420 217

Site web : www.chambredautre.be

Adresse postale : rue de la cuve 7 à 1050 Ixelles

Chambre d'Autre est une ASBL qui vise l'intégration socio-professionnelle des personnes en situation d'handicap mental. Le projet permet à chacun de vivre les valeurs de base essentielles au bon fonctionnement de notre société: le respect de l'individu, la coopération, la solidarité ainsi que la possibilité de contribuer d'une façon active au bien-être de notre société.

Chambre d'autre a décidé de privilégier le secteur de l'Hôtellerie, car:

- Les tâches sont bien structurées et répétitives (entretien des chambres, travail en cuisine).
- La spontanéité (connue) et l'amabilité du groupe cible garantit un accueil chaleureux des hôtes.
- Le rythme de travail peut être adapté aux capacités de chacun.

Motivations :

En 2012, Chambre d'Autre ouvrira son propre Hôtel en partenariat avec la Commune d'Etterbeek. Il s'agit d'un travail d'équipe pour offrir un accueil chaleureux, convivial et « différent ». Par ce projet-pilote, nous voulons démontrer que les personnes présentant un handicap mental peuvent, moyennant un encadrement adéquat, assurer un service de haute qualité.

L'idée a fait ses preuves en Allemagne et ailleurs: le premier Hôtel de ce type a été créé en 1993; aujourd'hui il en existe 27 en Europe. Nous réalisons le transfert du Know-How vers Bruxelles, Capitale de l'Europe et Ville au grand esprit d'ouverture. Les premières personnes formées en Hôtellerie par l'ASBL viennent d'être engagées par deux Hôtels **** à Bruxelles et l'asbl a toute confiance que le projet continuera à faire effet boule-de-neige en Belgique et ailleurs.



Prix du développement durable - nouveauté 2011 - : 8000 euros

Essor - EFT - à Thuin - depuis 1994

Travaux du bâtiment (maçonnerie, plafonnage, carrelage, isolation, peinture)

Aménagement et entretien d'espaces verts, Ramassage de déchets

Contact : Christian Morciaux – Directeur - essorasbl@skynet.be - 071 59 42 95

Site web : /

Adresse: 2 avenue de Ragnies 6530 Thuin

L'EFT L'Essor a été créée en aval d'un centre de post-cure pour personnes alcooliques en 1994. En plus des 3 sections de l'EFT c'ad maçonnerie, peinture et nature et environnement (eco-cantonniers ou cantonniers forestiers), un projet de service de proximité de ramassage à domicile et de compostage de déchets verts a permis d'engager 2 anciens stagiaires et encadre 2 ou 3 article 60 en permanence.

Tenant depuis le début de conjuguer environnement et social, l'asbl a été primée par vie féminine et la RW pour la place proposée aux femmes et la gestion de la diversité en général

L'Essor a reçu le prix du développement durable de la Ville de Charleroi.

Une partie de l'équipe travaille actuellement en collaboration avec plusieurs autres structures sur la création d'une ressourcerie (gestion des déchets encombrants) sur la sous-région. Une extension en Services de Proximité (IDESS) est également envisagée.

Motivations

Sur le principe il est toujours intéressant de voir son action reconnue par le secteur et de participer à la mise en évidence de l'économie sociale.

L'Essor projette d'investir la bourse pour financer, en partie, l'achat d'un broyeur de branches autonome, à tracter par un véhicule.

Cet appareil leur permettrait de:

- étendre leur rayon d'action et de couvrir aussi les Parcs à Conteneurs plus éloignés ;
- réduire leur consommation de carburant et leurs frais de fonctionnement dans les déplacements qu'ils effectuent et dans le travail sur place;
- mieux valoriser le temps de travail des ouvriers et stagiaires puisque, pour un même déplacement, la durée du trajet serait réduite et le confort lors des transports amélioré.
- pouvoir, indirectement, mobiliser une équipe plus importante en fonction des besoins.

Prix Edition :

1000 euros et la publication du travail sous forme d'E-book aux Editions Luc Pire

« Les monnaies sociales en Europe au cœur de logiques économiques plurielles. Quelle articulation au marché, à l'Etat et au principe de réciprocité ? »

Auteur : Claire Oldenhove - Avenue des Chevreuils, 6 à 1340 **Ottignies**

Mémoire de fin de master en Sciences Economiques à l'**Université Catholique de Louvain**

Contact : Claire Oldenhove - claireoldenhove@hotmail.com - 0472/497447

CONTEXTE :

Centrale dans nos vies, la monnaie n'est que très peu remise en question, ni par les experts, ni par les citoyens. Dans le cadre d'une réflexion sur le système économique actuel, étudier le sens de la monnaie, son rôle dans la société et son mode de fonctionnement semble devenir une priorité. Les promoteurs de monnaies sociales tentent de repenser la monnaie de manière intrinsèque, dans une optique complémentaire à la monnaie dominante et à ses principes. L'étude s'est tournée, de manière transversale, vers trois cas distincts de monnaies sociales en Europe. Le choix de ce domaine d'étude est justifié par la multitude de questions qu'il embrasse et la manière dont ces initiatives nourrissent une dynamique de réflexion locale vers une transition économique.

RESUME :

Les modèles économiques dominants présentent aujourd'hui la monnaie comme un instrument souverain sur un marché, considérant également celle-ci comme unique, permanente et souvent neutre dans la société. Au-delà de ces quelques postulats de la théorie monétaire moderne et à travers le cas d'étude des monnaies sociales, ce mémoire pose l'hypothèse que la monnaie n'est pas neutre et que sa pluralité fait partie de la société moderne. Etant centrale et omniprésente dans nos vies, il semble donc primordial pour les promoteurs de monnaies sociales de questionner sa finalité et les moyens d'y parvenir.

Les monnaies sociales peuvent être définies comme des dispositifs de création d'une monnaie parallèle à la monnaie dominante, sous l'impulsion et au service des citoyens, en vue de localiser, dynamiser et/ou faire évoluer les échanges de biens, de services et de savoirs. Bien qu'assez marginales dans le système économique, ces monnaies connaissent une expansion considérable ces dernières années et soulèvent de nombreuses questions relevant de ce qu'on peut nommer la « transition économique ».

Trois types de monnaies sociales en Europe sont analysés comparativement dans ce mémoire : les Systèmes d'Échange Local (SEL) en Belgique et en France, le Chiemgauer, monnaie régionale allemande, et le SOL en France. Ils sont examinés sous l'angle des trois comportements économiques de Polanyi : le marché, la redistribution et la réciprocité. La construction d'une grille de lecture appropriée et l'application de celle-ci aux cas d'étude permettent d'ouvrir un dialogue entre la littérature existante et les expériences de terrain analysées.

L'analyse approfondie des trois dispositifs que sont le SEL, le Chiemgauer et le SOL permet alors de confirmer l'intuition de Polanyi à son époque: la nécessité de ré-encastrier l'économie dans les autres sphères de la société. Cette notion holiste d'encastrement de Polanyi est donc appréhendée dans le cadre de cette recherche à travers le système monétaire. Les monnaies sociales illustrent un pan de l'économie intégrant de manière horizontale (et donc non hiérarchique) et spécifique à chaque dispositif les trois principes économiques en vigueur, ne se limitant de la sorte pas aux échanges marchands.

Les SEL sont des réseaux d'échanges de services entre les membres ayant préalablement adhéré à une charte de fonctionnement. Créant le lien social entre des individus désireux de partager leurs compétences, ces dispositifs sont guidés presque essentiellement par la réciprocité et revendiquent une distance au principe de marché. Cependant, quelques points communs avec le marché peuvent être mis en lumière et certains auteurs craignent même qu'une trop grande proximité par rapport à celui-ci fasse perdre aux SEL leur essence.

L'association Chiemgauer se donne quant à elle comme point de mire le développement économique de la région du Chiemgau. Il s'agit d'une monnaie réservée aux petites et moyennes entreprises de la région, dans le but de dynamiser la production locale et de soutenir le secteur associatif. Les échanges fonctionnent alors comme sur le marché. L'aspect social, donc le principe de réciprocité, sert parallèlement d'outil pour soutenir cette fin économique. Il faut cependant souligner que la réflexion sous-tendant la création du dispositif et les objectifs sociaux de celui-ci dépassent la conception classique de la monnaie. Au vu des limites du seul principe de marché dans la réalisation de ces enjeux, le principe de réciprocité entre en jeu, rendant les actes économiques gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes de l'économie régionale.

Le SOL est une monnaie française. Trois volets d'action se déclinent, nommés respectivement le volet coopération, engagement et affecté, permettant à cette monnaie d'embrasser des objectifs larges et de représenter assez harmonieusement les trois formes d'intégration de Polanyi. La circulation des SOL vise à promouvoir le secteur de l'économie sociale et solidaire en France et à encourager certains comportements volontaires des citoyens.

Certains avantages de ces diverses combinaisons de principes économiques sont enfin mis en exergue dans la présente recherche, mettant également en lumière l'apport complémentaire des monnaies sociales vis-à-vis de la monnaie moderne.

Ce mémoire tente donc de prouver que contrairement à certains postulats de la théorie économique dominante, la monnaie n'est pas neutre. Les initiatives de monnaies sociales, bien que très marginales dans le système global, refusent en définitive de considérer le sens de la monnaie comme acquis et d'appréhender celle-ci de manière universelle.

Les mentions 2011

Altech, à Waremme : Le jury a tenu à distinguer une société anonyme qui avait choisi d'entrer dans le cadre des sociétés à finalité sociale. Il a aimé les aspects d'innovation technologique, l'investissement dans la recherche et le développement, la dimension Nord-Sud et enfin la problématique majeure auquel ce projet apporte une solution : un accès simple et relativement peu coûteux à de l'eau potable, de manière autonome et décentralisée.

Contact : Cédric Dupont – Directeur - - altech_sc@yahoo.com - 019/54.44.84

Site web: www.hydropur.be

Recycl'Art à Bruxelles : Le jury a voulu récompenser ce projet pour son domaine original : l'art et la culture, comme moyen d'action sociale. Il a aimé l'ancrage local, la vitalité qu'il donne au quartier et la diversité des activités.

Contact : Laurence Jenard – directrice - laurence.jenard@recyclart.be - 02.289.00.55

Site web: www.recyclart.be

Informations concernant l'organisation

Un prix à la mémoire d'un homme engagé

Roger Vanthournout, prêtre ouvrier maçon dans les quartiers pauvres de Charleroi, a consacré sa vie aux jeunes défavorisés. Pour les sortir de leur situation précaire, il imagine un mode de formation basé sur la pratique. En 1981, il lance l'association «Quelque Chose à Faire» à Monceau-sur-Sambre, un centre de formation par le travail en bâtiment. Il devient alors le précurseur des entreprises de formation par le travail.

Il sera assassiné par un des jeunes pour lesquels il s'investissait au quotidien.

En 1993, le Groupe Economie Sociale imagine un prix en hommage à la mémoire de Roger Vanthournout. Ce prix vise à récompenser les initiatives innovantes d'économie sociale. La 1ère édition est organisée le 1er mai 1993.

Au fil des ans, le Prix évolue afin de mieux correspondre à la réalité du terrain et son comité organisateur s'agrandit. Ce sont actuellement 9 structures membres qui gèrent ensemble le Prix.

Si des changements s'opèrent, la lignée reste cependant constante. L'objectif est de récompenser des initiatives menées en Wallonie et à Bruxelles pour la promotion de l'économie sociale et de l'emploi des personnes peu qualifiées.

Le contexte

L'économie sociale est loin d'être un concept nouveau. C'est au XIXe siècle qu'apparaissent des initiatives pionnières de types coopératif et mutualiste dans les pays occidentaux. Tant dans les milieux laïcs que chrétiens et socialistes (coopératives de production ou de consommation, caisses de solidarité, etc.). Face aux problèmes sociaux majeurs des années '60 et '70 (chômage, pauvreté accrue, etc.), le secteur de l'économie sociale va connaître un nouveau souffle. De nombreuses initiatives voient le jour comme les entreprises d'apprentissage professionnel (futurs entreprises de formation par le travail), les maisons médicales, les coopératives de production, les organismes de finances solidaires, etc. Dans les années qui suivent, nombre de ces entreprises vont se battre pour, petit à petit, obtenir une reconnaissance par l'Etat des plus-values sociales qu'elles apportent au travers de leurs activités. Des nombreux cadres légaux vont être développés.

L'économie sociale a pour caractéristique d'être souvent portée, non pas par un seul individu, mais par un collectif. Ce sont des hommes et des femmes qui cherchent, ensemble, à offrir une réponse à des besoins avérés de notre société au travers d'une activité économique. L'entrepreneuriat social est donc souvent un entrepreneuriat collectif.

La définition

Par économie sociale, au sens du décret région Wallonne du 31/12/2008, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants :

1. finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit;
2. autonomie de gestion;
3. processus de décision démocratique;
4. primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

L'économie sociale permet d'amplifier la performance du modèle de développement socio-économique de l'ensemble de la Région wallonne et vise l'intérêt de la collectivité, le renforcement de la cohésion sociale et le développement durable.

Panorama du secteur

Concrètement, les entreprises d'économie sociale peuvent prendre différents statuts juridiques : ASBL, société coopérative, société à finalité sociale, fondation, etc.

Toutes les ASBL et coopératives ne font toutefois pas partie du secteur de l'économie sociale. Seules les ASBL à pertinence économique (production de biens et de services) en font partie. De plus, tout comme les coopératives et toutes autres entreprises, elles doivent respecter les quatre principes énoncés dans la définition reprise ci-dessus.

En fonction de la finalité sociale qu'elles poursuivent, certaines d'entre elles possèdent un agrément. Celui-ci marque le passage d'un contrat entre l'entreprise, d'une part, et les pouvoirs publics, d'autre part. Ces entreprises remplissent une mission que leur confie l'Etat en échange de laquelle elles reçoivent une rémunération (subsidés). Ces agréments s'étendent souvent sur plusieurs années.

Les principaux agréments des entreprises d'économie sociale sont les suivants :

- Entreprises et ateliers de formation par le travail (EFT/AFT),
- Entreprises d'insertion (EI),
- Coopératives d'activités,

Initiatives de développement de l'emploi dans les services de proximité à finalité sociale (IDESS),
Entreprises de travail adapté (ETA),
Sociétés à finalité sociale (SFS),
Agences-conseil,
Initiatives locales de développement de l'emploi (ILDE),

En dehors des entreprises agréées, il existe bien entendu un nombre important d'entreprises qui respectent les 4 principes de l'économie sociale et qui sont donc considérées comme appartenant au secteur. Il s'agit par exemple des maisons médicales, des coopératives de production et de consommation, de certains services de proximité, des entreprises de commerce équitable, etc. Quelques chiffres

Selon les critères définis par Concertes pour l'Observatoire de l'économie sociale, toutes formes juridiques confondues, on dénombre 1253 structures d'économie sociale à Bruxelles et en Wallonie, soit près de 50 000 ETP, soit un emploi sur 100.

En termes de poids économique il s'agit de 7,43 % de l'emploi salarié en Belgique, dont 9,56 % à Bruxelles et 6 % en Wallonie.

L'économie sociale couvre des secteurs très diversifiés. Plus de 50 secteurs d'activité sont dénombrés autour d'activités multiples comme le nettoyage, la récupération, la restauration, la finance alternative, l'éco-construction, la rénovation et isolation des bâtiments, le transport, l'accueil de la petite enfance, les énergies renouvelables, etc.

1 Source : Observatoire transfrontalier de l'Economie Sociale et Solidaire Site : <http://www.observatoire-ess.eu>

Le Prix de l'Economie Sociale pour les entreprises distingue 4 catégories

Entreprise confirmée Wallonne, Entreprises confirmée bruxelloise, Jeune entreprise d'insertion et Prix du développement durable.

Entreprises confirmées

Il s'agit de structures qui existent et mènent des activités depuis au moins deux années accomplies. Deux entreprises sont récompensées par une bourse de 8000€ dans cette catégorie : une entreprise en Région wallonne et une en Région bruxelloise.

Catégorie jeune entreprise d'insertion

Cette catégorie concerne tant les entreprises en phase de démarrage ou ayant moins d'un an d'existence, que les entreprises confirmées qui lancent une nouvelle filière. Une seule entreprise est récompensée par une bourse de 8000€.

Mentions

En 2011, le jury plénier a décidé d'accorder des mentions d'encouragement aux entreprises qui, sans pouvoir prétendre au prix, présentent des aspects très innovants dans leur pratique. Deux bourses, de 2000€ chacune, ont été décernées.

Phases de sélection

Le prix de l'Economie Sociale est attribué à la suite de 4 étapes qui vont de l'introduction des candidatures à la proclamation des lauréats.

Depuis 2009, le vote en ligne du public amène directement 4 entreprises dans la sélection du jury (elles passent donc l'étape du pré-jury).

Parallèlement, le jury sélectionne 9 autres nominés.

1°/ Du 10 avril au 10 juin : phase d'introduction des dossiers

2°/ Du 15 juin au 15 août : Analyse des dossier par Crédal

2°/ Du 16 août au 16 septembre : vote en ligne du public

3°/ Du 17 septembre au 29 novembre : sélection des nominés par le pré-jury et choix des 4 lauréats par le jury

4°/ Le 29 novembre : proclamation des lauréats et remise des mentions

Le jury

Un pré-jury, composé d'un tiers des membres du comité organisateur et de deux tiers de responsables d'entreprises du secteur, évalue et sélectionne 7 candidats. Chaque année, de nouveaux directeurs d'entreprises sont choisis afin d'assurer un équilibre et une neutralité dans les choix. Ils proviennent tant de la Région wallonne que bruxelloise.

Pour la sélection des nominés, les membres du pré-jury sont attentifs aux respects de plusieurs critères. Ils s'attachent à la pertinence économique-sociale, à la plus valeur sociale de l'activité, à la finalité sociale de l'entreprise, à la création d'emploi, à la crédibilité financière, au caractère novateur d'une activité de production de biens ou de services et à l'affectation de la bourse.

Les 8 dossiers de candidatures retenus par le pré-jury et les 5 entreprises qui ont récolté le plus de voix

par le vote du public constituent les 13 nominés.

Le jury élit ensuite les lauréats parmi ces 13 entreprises présélectionnées, sur base de leurs dossiers et de l'analyse financière de Crédal. Il se compose du Président de chaque pré-jury, des sponsors – Régions wallonne et bruxelloise, Cera, Fondation Devenir Solidaire – d'un tiers du Comité organisateurs et des lauréats entreprise confirmée de l'année précédente.

Le prix de l'ES - Les candidats

Cette année nous avons reçu 41 dossiers dont 36 éligibles pour l'ensemble des catégories entreprises et 7 mémoires pour le prix édition. 8 entreprises bruxelloises, 18 wallonnes et 10 jeunes entreprises issues des deux régions.

Organisateurs :

AGES (Administration et Gestion pour l'Economie Sociale) est une agence-conseil reconnue par la Région Wallonne. Elle a pour objectif l'assistance juridique, administrative et de gestion à de petites et moyennes entreprises d'économie sociale (nouvelles coopératives, sociétés à finalité sociale, associations...). AGES a également développé des compétences en matière de communication : création et gestion d'un site Internet dédié à l'économie sociale (www.econosoc.be), création et organisation du Prix Roger Vanthournout...

Quelque Chose à Faire est l'entreprise de formation par le travail (EFT) que créa Roger Vanthournout en 1981. Elle forme chaque année près de 180 jeunes dans le secteur du bâtiment. Depuis 1994, Quelque Chose à Faire développe un zoning d'économie sociale avec d'autres partenaires locaux.

SAW-B (Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises) est une Fédération pluraliste d'éducation permanente ainsi qu'une agence-conseil. Elle regroupe des entreprises et des associations de l'économie sociale. SAW-B est un porte-parole d'initiatives qui participent à la création d'une économie plus solidaire.

Crédal (Crédit Alternatif) est une coopérative de crédit social dont l'action s'appuie sur la conviction que l'argent et son usage sont loin d'être neutres dans le fonctionnement de notre société. Pour CREDAL, l'argent peut être un facteur de solidarité et d'inclusion sociale. Fort de ses 150 crédits par an au secteur de l'économie sociale, de ses 40 microcrédits annuels à des personnes qui veulent créer leur propre emploi, mais que les banques refusent de soutenir, CREDAL constitue une réelle force d'action sociale. Celle-ci est permise et existe grâce à la solidarité des épargnants qui lui confient leur argent. CREDAL est par ailleurs une agence-conseil spécialisée en gestion financière.

Le Réseau Financement Alternatif s'est fixé pour mission de susciter une réflexion sur le rôle de l'argent dans notre société et de promouvoir le développement d'outils financiers à caractère éthique. Il s'associe à Fortis et à Triodos pour créer de nouveaux produits financiers éthiques et solidaires.

Les Editions Luc Pire sont une maison d'édition indépendante et généraliste créée en 1994, connue notamment pour sa collection " Grandes enquêtes " qui dénonce les faiblesses de notre démocratie. Les éditions Luc Pire sont partenaires du Prix depuis 1998.

Syneco est à la fois une fédération d'économie sociale et une agence conseil qui met son savoir-faire à la disposition des organisations de l'économie sociale. Son objectif: contribuer au développement de l'efficacité de ce secteur.

CERA est un groupe financier coopératif dont la finalité est double :

1. gérer de manière professionnelle son patrimoine, investi principalement dans le Groupe KBC
2. mettre en pratique de manière moderne les valeurs fondamentales de la coopérative, à savoir coopération, solidarité et respect de l'individu, par la participation des sociétaires et par son engagement social.

C'est sous le leitmotiv 'Mécénat coopératif avec une plus-value sociale', que Cera souligne sa mission sociale. Elle le fait en soutenant des centaines de projets sociaux, essentiellement en Belgique, dans les domaines suivants: Pauvreté et exclusion sociale; Médico-social; Agriculture/horticulture et vie rurale; Art et culture ; Centre d'expertise Cera pour l'entrepreneuriat et, enfin, Banque et Assurances solidaires dans le Tiers-Monde via la BRS.

Les partenaires

La Fondation Devenir Solidaire est une fondation privée, active depuis 1989. Son objet social: soutenir des projets à but social ou humanitaire. Progressivement, la Fondation s'est spécialisée dans le soutien de projets d'Economie sociale d'insertion, en Wallonie et à Bruxelles. La Fondation souhaite ainsi apporter sa contribution à un défi contemporain important: l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi peu qualifiés et confrontés à des difficultés sociales.

Devenir: "Mouvement par lequel les choses se transforment" (Larousse)

Solidaire: "Personnes qui se sentent liées par une responsabilité et des intérêts communs" (Petit Robert)

Soutiens financiers

Le Prix de l'Economie Sociale bénéficie du soutien financier des Régions wallonne et bruxelloise, Cera, Fondation Devenir Solidaire et de CERA.

Contacts presse :

ASBL PRIX ROGER VANTHOURNOUT
Anne-France Paligot / Isabelle Henrotte
Tél : 04 227 58 89
GSM : 0498 524 134
Email : info@prixdeleconomiesociale.be
Site : www.prixdeleconomiesociale.be

Toutes les photos seront disponibles à partir de 15h aujourd'hui sur le site
www.prixdeleconomiesociale.be/Presse